



INSCRIPTION A L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Coût d'inscription à la formation du permis de chasser :

- 56 € pour les candidats majeurs
- 41 € pour les candidats mineurs

Ce montant, à régler à la FDC88, comprend les frais d'inscription à l'examen et les frais de gestion liés au traitement de votre dossier.

Conditions d'inscription aux formations et à l'examen du permis de chasser :

- Avoir au minimum 15 ans,
- La FDC88 prendra en compte les inscriptions à l'examen du permis de chasser par ordre chronologique d'arrivée des dossiers d'inscription complets et dans la limite des places disponibles,
- Dès la prise en compte de votre inscription, vous serez convié(e) à participer à une formation théorique ainsi qu'à une journée de formation pratique organisées par la FDC88. Un courrier précisant le jour et l'heure de ces séances obligatoires vous parviendra dans les meilleurs délais afin que vous puissiez prendre vos dispositions,
- Vous serez ensuite convoqué(e) par l'Office Français de la Biodiversité pour passer l'examen du permis de chasser,
- En cas d'absence non justifiée aux formations ou à l'examen, vous devrez vous réinscrire (dossier complet + règlement).
- Seuls les cas de force majeure seront recevables pour justifier de votre absence après en avoir prévenu la FDC88.
- **En cas d'échec à l'examen du permis de chasser**, le candidat devra régler 25€ à l'ordre de la FDC88 pour se réinscrire.

Merci de bien vouloir :



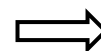
- **Respecter impérativement** les cadres pour les signatures du Cerfa n°13945*05 « demande d'inscription à l'examen et de délivrance du permis de chasser »,
- **Veiller à ce que le certificat médical soit daté de moins de deux mois au jour de votre inscription (date renseignée sur le dossier),**
- **Compléter sans rature et vérifier minutieusement** votre dossier d'inscription avant de le transmettre à l'adresse suivante :

Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges
21 Allée des Chênes – ZI La Voivre
BP 31043
88051 EPINAL Cedex 9



Nous vous recommandons d'acquérir le manuel de préparation à l'examen du permis de chasser. Il est disponible au siège de la FDC88 **au prix préférentiel de 9€** (50 % du prix public), ou vous pouvez le commander en cochant la case ci-dessous (+ 5€ de frais de port).

- Je souhaite passer commande d'un manuel de préparation à l'examen au prix unitaire de **14€** que j'ajoute à mon règlement.



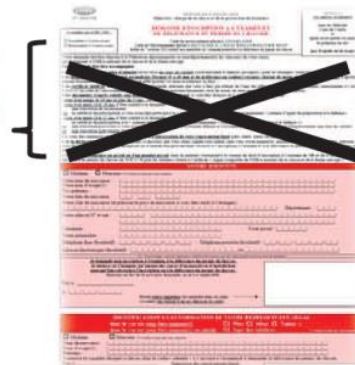
Pour bien vous inscrire à l'examen du permis de chasser :



SUIVEZ la procédure
élaborée par
votre Fédération :



NE SUIVEZ PAS
ce qui est écrit
dans le 1^{er} cadre
du cerfa N°13945*04



Les éléments nécessaires à fournir pour compléter votre inscription à l'examen du permis de chasser...		...selon votre âge !			
		- de 16 ans	16 à 18 ans	18 à 25 ans	+ de 25 ans
Cerfa n° 13945*05 : Demande d'inscription à l'examen et de délivrance du permis de chasser	au RECTO : Votre identité	✓	✓	✓	✓
	au RECTO : Autorisation du représentant légal signée	✓	✓		
	au VERSO : Certificat médical datant de moins de 2 mois	✓	✓	✓	✓
La photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)		✓	✓	✓	✓
Deux photos d'identité <u>normalisées</u> , datant de moins de 6 mois et identiques (portez vos nom et prénoms au dos)		✓	✓	✓	✓
L'attestation de recensement ou de participation à la « journée défense et citoyenneté »			✓		
L'attestation de participation à la « journée défense et citoyenneté »				✓	
Règlement de 41 € (chèque libellé à l'ordre de la FDC88 ou CB)		✓	✓		
Règlement de 56 € (chèque libellé à l'ordre de la FDC88 ou CB)				✓	✓

- J'ai lu et j'accepte les conditions
- Je m'engage à être présent aux formations et à l'examen

SIGNATURE(S*) :

** Pour les mineurs ou majeurs sous tutelle, signature obligatoire du responsable légal ou du tuteur, en supplément.*

Nous vous souhaitons un bon apprentissage et nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement !